Province de Québec
MRC du Drummond
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Avis aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC

« Assemblée de consultation publique
sur le projet de règlement No 885-26 intitulé règlement modifiant la zone R-53 et modifiant le règlement de zonage No 620-19 »

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 885-26 intitulé règlement modifiant la zone R-53 et visant à modifier le règlement de zonage numéro 620-19 à sa séance ordinaire du 2 novembre 2026, tiendra une assemblée publique de consultation le 16 novembre 2026 à compter de 19 h 00 au Centre des loisirs, situé au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1);

Que l'objet de ce règlement porte sur les dispositions relatives aux constructions et aux usages de la zone R-53.

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou tout autre membre du conseil désigné par le conseil, expliquera le projet et ses conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture du bureau.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Julie Galarneau, Adm. A.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant, en vertu du règlement no. 574-17, une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 5e jour du mois de novembre 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Julie Galarneau, Adm. A.
Directrice générale et greffière-trésorière